



DEMANDE DE LOCATION- SITE DE LA PAILLETERIE

1658, Avenue d'Antibes

PRÉAU

NOUVELLE SALLE

PRÉAU ET NOUVELLE SALLE

Caractéristiques

PRÉAU	350 m2
	200 m2 avec office équipé de 51 m2
SALLE	Capacité repas: 140 personnes Capacité vin d'honneur: 200 personnes 140 chaises et 36 tables à disposition

TARIFS 2026 - 2027 LA PAILLETERIE

(Délibération n° 78/2024 du 13/11/2024)

ÉQUIPEMENTS LA PAILLETERIE	COMMUNE		HORS COMMUNE	
	1 jour semaine	week-end	1 jour semaine	week-end
PRÉAU	54 €	54 €	86 €	86 €
NOUVELLE SALLE	215 €	538 €	345 €	862 €
PRÉAU + NOUVELLE SALLE	269 €	592 €	430 €	947 €
CAUTION	1 020 €			
FORFAIT MENAGE (en cas de ménage défaillant constaté)	408 €			

DEMANDEUR	VILLE D'AMILLY AFFAIRES GÉNÉRALES
NOM/Prénom:.....	3, rue de la mairie CS 80909
ADRESSE:.....	45125 AMILLY CEDEX
CODE POSTAL/VILLE:.....	02.38.28.76.00/ 02.38.28.76.91
TÉLÉPHONE:.....	affaires.generales@amilly45.fr
COURRIEL:.....@.....	

Monsieur Le Maire,
J'ai l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance, le prêt de la salle dénommée ci-dessus:

DATE	MOTIF
HEURES	de.....à.....	NOMBRE DE PERSONNES

Amilly, le Signature du demandeur	Avis de Monsieur le Maire Signature
--------------------------------------	--

INFORMATIONS IMPORTANTES

- Le paiement de la location et de la caution s'effectue à l'accueil de la mairie **au plus tard la veille de la date de la location**
- Pour l'état des lieux entrant et sortant, veuillez contacter 15 jours minimum avant la date de la location le service NH2R par mail à restauration.receptions@amilly45.fr ou par téléphone au 06.99.51.15.56
- La clé et le code de l'alarme seront donnés à l'état des lieux entrant **sur présentation du justificatif de paiement**
- Pour toute urgence merci de contacter le service d'astreinte **06.07.39.64.94**

ÉTATS DES LIEUX

ETAT DES LIEUX ENTRANT	ETAT DES LIEUX SORTANT
Le.....à.....h.....	Le.....à.....h.....

J'atteste sur l'honneur que je serai:

- Présent(e) ou représenté(e) à l'état des lieux entrant fixé ci-dessus
- Présent(e) ou représenté(e) à l'état des lieux sortant fixé ci-dessus
- Dans l'impossibilité de me rendre à l'état des lieux du.....à.....h.....

Dans ce dernier cas, je suis informé(e) que la municipalité effectuera sans ma présence l'état des lieux et qu'aucune contestation ultérieure ne sera recevable.

Un double de l'état des lieux vous sera restitué.

Amilly, le
Signature